

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 16 juin 2025 au 20 juin 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 16 juin 2025 au 20 juin 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 2 août 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 182.045 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
16/06/2025	10.281	72,53	72,15	72,75	745.658	CEUX
16/06/2025	3.452	72,57	72,40	72,70	250.513	TQEX
16/06/2025	24.700	72,53	71,95	72,75	1.791.442	XBRU
17/06/2025	12.537	71,93	71,55	72,10	901.781	CEUX
17/06/2025	3.650	71,91	71,50	72,15	262.461	TQEX
17/06/2025	25.532	71,92	71,45	72,15	1.836.264	XBRU
18/06/2025	11.622	71,33	70,85	71,80	828.966	CEUX
18/06/2025	3.603	71,27	70,95	71,90	256.769	TQEX
18/06/2025	21.988	71,30	70,90	71,80	1.567.769	XBRU
19/06/2025	3.451	70,81	70,70	70,95	244.362	CEUX
19/06/2025	3.692	70,84	70,70	70,95	261.556	TQEX
19/06/2025	14.537	70,79	70,70	70,95	1.029.023	XBRU
20/06/2025	13.634	70,89	70,55	71,20	966.544	CEUX
20/06/2025	3.688	71,09	71,00	71,20	262.166	TQEX
20/06/2025	25.678	70,92	70,55	71,25	1.821.140	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 16 juin 2025 au 20 juin 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 20 juin 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 9.982.571 actions GBL représentatives de 7,5 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 89,9 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €15,4mds à fin mars 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation